

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AMÉLIORER VOS PERFORMANCES

Bulletins techniques Agro Météo et Agronomie

Les + PROagri

- > **Des conseillers** spécialisés
- > **Une expertise** pluridisciplinaire, des références locales
- > **Une connaissance** fine des territoires
- > **Un conseil indépendant**

Nos certifications :

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.

Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124830 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

Conception graphique : Chambre d'agriculture 54 - Juillet 2021 - Crédit photo : Chambres d'agriculture - Pixabay - Freepik 163 - Janvier 2023

Votre contact

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

Service Agronomie - Environnement
Amélie PRANDO - Secrétaire - 03 83 93 34 12
agronomie-environnement@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>





Notre prestation

Vous souhaitez définir la bonne stratégie de conduite et d'interventions sur vos cultures ?

Nos bulletins Agro Météo et Agronomie vous apportent un conseil stratégique en termes d'interventions phytosanitaires, sur les périodes ou conditions de mises en œuvre, mais aussi sur les alternatives envisageables, les intercultures, la fertilisation azotée... Vous y trouverez également des informations techniques de fond : choix de variétés, chaulage, fongicides...

Élaborés par des conseillers agronomie-environnement indépendants, habilités pour le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, notre bulletin fournit des informations régulières basées sur des observations et données locales au plus près de vos besoins.



Le + Chambre d'agriculture :

- Références du réseau des Chambres d'agriculture
- Un conseil de proximité
- Des solutions concrètes faciles à mettre en œuvre

Notre offre :

PREREQUIS

Avoir un atelier de cultures

DURÉE DE LA PRESTATION

Abonnement annuel
(Reconduction tacite)



TARIFS

- Je souhaite recevoir mes bulletins techniques
par mail **92€ HT/an**
par courrier **120€ HT/an**

PRESTATIONS ADDITIONNELLES

- Suivi agronomique individuel ou collectif
- MesParcelles



30 à 35 numéros / an

Un conseil technique expert,
indépendant et proche du terrain

